se couvre. ie, & les sout pro-

atre le sys-

ie à l'ordiivers péliyens noirs ersaire du

e a rendu & a lu les

la terreur ubles dans i dans Marjacobins ennent. On 'assassinat; Gravilliers ts de ce ba-t frappé en d'un coup quoient ces

au' bataillon re remplacé qui s'étoit ilon. J'étois I donner le x représenné cet ordre. envoyé un de face; la

a selle. mots: «La les plus vifs rois reprises. es proclamax; mais, dit une intrigue. t lui intimer Salicetti aussi er le bataillon ous côtés. -

cet égard sont villiers restera qas troublée.

ic la proposiyer des reprécap de Bonne-

ES.

POLIBERTÉ, ÉGALITÉ DE LA SENDE SE

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

PROISIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

OCTIDI 18 Plaviese.

(Ere vulgaire) Vendredi 6 Février Vendredi 6 Février 1795.

Le Bureau des Nouvelles Politiques, Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue des Moreins; n°. 500, au coin de la rue Trénèse. Le prix de la Souscription est actuellement, et à compter du 1er. pluviose, de 50 liv. par an, de 27 liv. pour six mois, et de 15 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être churgees, attendu le grand nombre de celles qui s'égurent, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTANILLE, L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style).

On s'abonne aussi à cette Feuille, pour les Pays-Basct pour la Hollande, chez le cit. Honenies, au Bureau de la Poste, à Bruxelles.

De Mulheim, le 18 janvier.

Le Rhin, dans la nuit du 16 au 17, s'est rouvert tout-à-coup, à notre grand étonnement, & hier il s'est déborde pendant toute la journée; mais, dans la nuit deraiere, il a repris de nouveau, & il est si ferme, qu'il y a lieu de crorre qu'il tiendra jusqu'à la fin des fooids

Les bagages de l'état-major, qui sont au quartier-général, ont été empaquetés & partiront d'iei; mais les personnes attachées à cet état-major resteront encore ou ne s'éloigneront pas d'ici, puisqu'on prétend que si le quar-tier-général se déplace, il sera transféré à Mehrheim, où il étoit auparavant.

Il arrive toujours beaucoup de déserteurs français; tous se plaignent d'une grande disette; ils disent que tens les chevaux & hêtes à cornes ont été enlevés dans les endroits dent les français ent pris possession.

Les français n'exercent aucune cruauté dans les lieux qu'ils occupent ; ils n'employent même pas la rigueur pour se faire livrer tout ce qui se trouve à leur convenance; ils demandent les choses avec beaucoup de politesse, & ces manieres forcent les habitans à se montrer généreux.

Nous attendons demain un renfort pour notre garnison; il consiste en un régiment d'infanterie & un escadron d'hustards, qui seront suivis de plusieurs autres des deux armes. On assure qu'on va rassembler un corps très-considérable

dans nos environs pour couvrir nos frontieres.

Dans ce moment, les français ne doivent pas être très en force, car ils affectent de vouloir entretenir une bonne intelligence avec nous: ils ont manifesté des attentions complaisantes. Un officier est venu s'informer si l'on étoit content de la conduite des avant-postes, & a promis que

A L L E M A G N E. , le moindre désordre de leur part seroit sur-le-champ redresse. In entil

So vont les lettres du Bas-Rhin , les François furent reçus à libyssen à bras ouverts par les habitans. A Nimegue, les bourgeois sont aussi très - contens de leurs nouveaux hôtes. Ce qui les charme sur-tout, c'est la parfaite égalité que les François ont introduite chez eux. Le magistrat de cette ville est composé de gens de toutes les religions, & c'est un juif qui remplit les fonctions de maire. Les cérémonies du culte ont lieu comme par le passé; cependant il est défendu de sonner les cloches, parce qu'elles sont destinces à servir de signe d'alarme. A Xanten, on se sert d'un des temples les plus magnifiques pour

Les Anglais & les Hollandais s'enfoncent dans l'intérieur de la Hollande, & les Impériaux vers Wesel. En cas de siege, les troupes autrichiennes entreront dans la ville. La régence & la chambre de Cleve s'y trouvent encore; mais si le péril augmente, elles partiront pour Minden.

On prétend qu'hier soir 5000 hommes de troupes fraîches sont arrivées à Cologne.

Neuwied, le 23 janvier. — Suivant les nouvelles de Linz, le Rhin est entierement gelé depuis Unkel jusqu'à Linz, & même jusqu'au dessus de Briebig. Hier il a pris aussi à Andernach, mais seulement pendant 10 minutes, & il s'est rouvert de nouveau. Ici les glaçons vont fort lentement, & l'on craint que le Rhin ne prenne aussi devant notre ville, si le froid dure cucere 48 heures.

Le troisieme bataillon de Wartensleben est parti d'iei

A Coblence, les Français ent pillé toutes les maisons de la noblesse. Ils ne s'en sont pas teuns là ; ils ont emporté les portes, boiseries, parquets & senêtres de ocs maisons. The control of each being reached.

ANGLETERRE.

De Londres, le 12 janvier.

La grande flotte de l'amiral Howe n'étoit pas encore sortie le 9, mais elle devoit mettre au premier jour à la voile, pour escorter la flotte marchande des Indes occidentales jusqu'à une certaine hauteur.

L'escedre de l'amiral Peyton, qui doit partir pour les Indes orientales, se trouve retenue dans les Dunes.

Notre envoyé, M. Dracke, qui a été jusqu'ici à Gènes, est arrivé ici.

Le prince Guillaume de Glocester est revenu ici de

Le duc & la duchesse d'Yorek resteront cet hiver à Londres.

Des lettres de Falmouth mandent que des vaisseaux de guerre françois ont pris la flotte chargée de vins d'O-HOLLANDE.

Extrait d'une lettre particuliere de Leyde, du 22 al disposit un a janvier.

Notre patrie avoit conquis autrefois sa liberté, mais elle s'en est vue successivement dépouilée par des hommes puissans, qui ne feignoient de la proléger que pour la faire tourner à leur avantage partienlier. L'Angleterre, le stathouder, le nois de Prusse lui-même, ne cesserent de nous erier que, sans leur assistance, nous ne serions jamais libres : c'étoit bien là le cas du timeo danaos. L'expérience nous a enfin ouvert les yeux, & nous aintimement convaincus que la liberté des Provinces-Unies ne pouvoit être garantie & assurée que par un peuple libre; c'est ce qui nous a jetés dans les bras des républicains français, & c'est ce qui nous a déterminés à adopter des mesures promptes pour les recevoir, eux & le don qu'ils nous apportent, avec tous les transports de la joie & de la reconnoissance.

Pour remplir ce grand dessein, nos braves citoyens se sont assemblés dimanche matin, 18 de ce mois, à l'hôtel de ville, & après avoir exigé de la chambre des bourguemaîtres, que le conseil-général de la commune, qui toit convoqué pour cinq heures & demie du soir, s'as-

semblat à l'instant même, il a demandé : 1º. Que les armes qu'on avoit arrachées en 1787 d'une maniere violente & infame, des mains de cette bonne bourgoisie, lui fussent immediatement restituées;

2º. Que tous les vils suppots de la tyrannie, soudoyés & armes par les magistrats actuels pour se maintenir en place contre le vœu unanime de la bonne bourgeoisie, fussent désarmés dans le jour.

3º. Qu'il soit enjoint, au nom du peuple, par le magistrat, au commandant militaire de la gamison stathoudéricone, d'obéir en tout point à la volonté du peuple.

Le conseil-général de la commune a cru trouver grace aux yeux de ces concitoyens irrités, en consentant à l'instaut même à ces trois demandes. Tant il est vrai qu'un peuple qui veut fortement la liberté, sait surmonter tous les obstacles. La publication solemnelle en a été faite peu de tems après , & le même soir le désarmement des instrumens aveugles du despotisme municipal, s'est opéré

Tout s'est passé dans le meilleur ordre ; sans que personne ait émis un vœu contraire.

Le jour suivant 19, toute la bourgeoisie a été convo. quée dans une des plus vastes églises : un de nos amis y a fait un discours très-éloquent , propre à électriser les esprits, & à les engager à poursuivre courageuscment dans la carriere révolutionnaire avec la même fermeté & la même sagesse. Des applaudissemens unanimes ont couvert souvent la voix de l'orateur.

Mol

reli

cou

Fra

suit

Dar

en

ach hab

diss

été

ran

que

fran

chal

tent

TI

On a procédé immédiatement à l'élection de 20 citoyens éclairés, jouissant de l'estime générale, & indépendans par leur fortune; ils ont été chargés de représenter provisoirement, pendant l'espace d'un mois, les habitans de Leyde, sous lenr responsabilité individuelle.

L'élection finie, les membres élus ont immédiatement déclaré la régence déchue; ils ont prêté individuellement le serment de maintenir les droits & les intérêts de cette commune avec tout le zele possible, & ils ont pris l'esgagement solemnel de se démettre des fonctions qui ve noient de leur être confiées , à l'expiration d'un mois, ou même plutôt, si le peuple le desire ainsi.

Le drapeau tricolor flotte sur nos remparts & sur la tour de la maison commune, & dans l'instant même le conseil provisoire vient de faire publier la proclamation snivante :

« Le conseil provisoire, élu par la commune de Leydo, pour gérer les affaires pendant l'espace d'un mois, considérant que quelques habitans de cette ville, par un scrupule de conscience, pourroient desirer d'être libres d'un serment qu'on a exigé d'eux d'une maniere tylannique & illégale en 1788, & que d'autres pourroient supposer encore quelque force à cot engagement en sa-veur des états illégitimés & intrus, & de la maison stadhoudérienne; maison qui, de tout tems, a causé la ruin de notre patrie, a cru devoir satisfaire aux desirs de ces concitoyens & leur ôter toute inquiétude à cet égard En conséquence, il déclare, au nom de la commune de Leyde, que la forme de gouvernement illégale introduite ou plutôt affermie par l'invasion prussienne de 1787, doit être considérée comme sans effet & de nulle valeur; que tous les habitans qui ont prêsé le serment dans quelque qualité que ce puisse être, en sont relevés par la presente, &c.

» Fait à Leyde, ce 20 janvier 1795. Suivent les signatures des dix-sept membres. Les trois autres, Habn Bianw & van Lervoeld, étant absens pour cause de la patrie ».

Etoit signé, C. DE PECHER, secrétaire.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 12 pluviôse (31 janvier, v. st.)

Quand l'invasion de la Belgique par les armées victorieuses de la république, fut regardée comme impossible à éviter, la plupart des chapitres, riches abbayes, couvens & autres églises, firent passer dans l'étranger une partie de leur argent, de même que toute leur argenterie & effets précieux. La majeure partie de toutes ces cheses furent déposées en Hollande, asyle que l'on regardoit comme sûr. Les généraux républicains, bien informes de ces circonstances, ont donné les ordres les plus précis dans les provinces soumises, pour découvrir où ces tresors pouvoient être cachés. Les peines prises à cet égard n'ont point été infructueuses, puisque l'on apprend que dans différentes villes, & notamment à Dor-drecht, prusieurs dépôts contenant des especes, & un grand a été convo. de nos amis e à électriser courageusela même ferens unanimes

e 20 citoyens indépendans résenter proes habitans de

nmédiatement ividuellement térêts de cette ont pris l'entions qui ve n d'un mois nsi.

irts & sur la tant même le proclamation

ne de Leyde, mois, conrille, par un d'être libres aniere tyrans pourroient gement en famaison stadanse la ruine nux desirs de à cet égard commune de ale introduite de 1787, doit e valeur; que dans quelque s par la pre-

rent les signautres , Habn r cause de la secrétaire.

ier, v. st.) armées victome impossible abbayes, coul'étranger une e leur argende toutes ces e que l'on reains, bien inles ordres les our découvrir nombre d'objets précieux, comme calices, encensolis, reliques, chasses miraculeuses, &c., viennent d'être découverts & saisis. L'on ne tardera pas à faire passer en France tous ces divers attirails consacrés depuis une longue suite de siecles par la superstition : passés au creuset natio-

nal, ils deviendront des signes représentatifs utiles. L'on sait que la province de Gueldre a toujours été connue par un attachement fanatique à la maison d'Orange. Dans la derniere révolution, terminée si malheureusement en 1787, elle en a donné des preuves nouvelles par son acharnement contre le parti patriote. Aujourdhui, les habitans de cette province sont bien changés; ils maudissent les allies & sur-tout les Anglais, par qui ils ont été dépouillés de la maniere la plus infame. En comparant la conduite de ces derniers avec la loyauté fran-caise, ils sont étonnés d'avoir pu ajouter foi aux caloinnies débitées avec astuce par l'aristocratie, contre ces cohortes de républicains qui ne connoissent d'autre intérêt que celui de leur patrie, & d'antre amour que celui-de

Parmi les différentes prises faites nouvellement par les français sur le territoire hollandais, on compte douze chaloupes cauonnieres trouvées sur la Merve; elles portent chacune une piece de 12 ou de 24 : deux jolies frégates anglaises chargées de rhum & d'autres liqueurs, & deux bries de la même nation armés & équipés.

Il passe encore assez fréquemment par cette ville, des corps de l'armée de Sambre & Meuse, qui se rendent en Normandie. Il est très-probable qu'il s'agit d'une expédition contre l'Angleterre, au retour de la belle saison.

Nous apprenons que les états de la province de Hollande ont commencé leurs nouvelles séances, par l'abolition du stadhoudérat & la proclamation des droits de l'homme. Ils vont d'abord s'occuper avec les députés des autres provinces à former une constitution aussi popu-

laire que l'aucienne l'étoit peu. Un courier arrivé ici de la Haye, a apporté la nouvelle heureuse de la prise de toute la flotte hollandaise, retenue par les gluces dans le Texel, & les ports de Briel & de Hellevoet-Slays. Elle est composée de plusieurs vaisseaux de ligne, d'un grand nombre de frégales, cuters, sloops & autres bâtimens de guerre.

FRANCE.

De Paris, le 18 pluviôse.

La conduite réciproque des Français & des Hollandais lans les Pays-Bas, offre dans ce moment à toute l'Europe un spectacle vraiment inconnu dans les annales de l'histoire. st contre cette réunion fraternelle de deux peuples, amis de leur liberté, que viennent se briser toutes les calomnies es cours & de leurs satellites. Il n'a fallu ni canons ni massacres pour que les Bataves & les Français s'enten-dissent; & dès l'instant que les préten lus protecteurs des Premiers se sont éloignés, la guerre a fini avec eux. Quelle belle leçon pour tant de nations qui ont besoin de la paix! qu'elles apprennent, par l'exemple de la Hollande, à quel prix la république française la leur donnera! Ce prix est

out simplement un amour vrai de la liberté. Toutes les lettres de la Hollande sont remplies des tépeines prises à moignages d'affection & de cordinate que les deux nations.

puisque l'en se donnent. S'il faut en croire quelques détails particuliers, amment à Der les forces navales des deux républiques ne tarderont passes, & un grand se réunir pour aller venger sur Albion elle-même les

les longs out ages qu'elle a fait à leur commerce. On présume que les nombreux bâtimers de guerre trouver dans le Zuyderzée & dans le Texel, arboreront le pavillon de la liberté & scront voile, avec l'escadre française, vers cette terre qui paroît ensin lasse de menacer la nôtre.

Au rédacteur des Nouvelles Politiques. CITOYEN,

Je n'ai point réclamé auprès du comité de salut puublie contre le rapport du citoyen Boissy, qui tend à encourager les manufactures d'horlogerie établies à Besançon, comme vous l'avez dit dans votre feuille du 8 pluviôse. Comment imaginer, en esset, que je puisse réclamer contre un rap-

port qui tend à encourager une manufacture française? J'ai seulement écrit une lettre particulière au citoyen Boissy, pour lui observer que, dans son rapport, il avoit commis une erreur de date, d'où sembloit résulter une inculpation contre Geneve.

Je vous prie de rendre publique ma lettre & sa réponse. Signé REYBAZ, ministre de Geneve.

Le citoyen Reybaz, ministre de la république de Geneve près la république française, au citoyen Boissy, re présentant du peuple français et membre du comité de salut public.

Paris, 9 pluviôse, an 3°. de l'ère républicaine.

CITOYEN REPRÉSENTANT,

Dans votre rapport à la convention nationale, relatif nux atcliers d'horlogerie ouverts à Besançon, séance du 4 nivose, vous avez dit (extrait du Moniteur du 11 nivose, page 407): « La manufacture de Ferney fut flo-» rissante fant que Voltaire put intéresser l'Europe en-» tiere à ses succès; elle cessa d'être avec lui : mais, n en 1793, des artistes & des négocians en horlogerie, » persécutés dans les manufactures étrangeres, parce qu'ils unissoient leurs vœux aux nôtres pour les succès de la » liberté, quitterent Geneve, Neufchâtel & Londres, & z se retirerent à Besançon ».

Le gouvernement de Geneve m'a chargé, citoyen, de vous exprimer combien il a éré affecté de cette accusation, dans la bouche d'un homme dont la confiance qu'il inspire, est en proportion de l'estime dont il jouit, & qu'il mérite à tant de titres. Il n'a pu penser que vous cussiez volontairement uni Geneve aux autres pays que vous avez cru pouvoir accuser de persécution contre les

amis de la révolution française.

Geneve a prouvé de plus d'une maniere & depuis trop long-tems, son amour de la liberté, pour pouvoir jamais être accusée d'en persécuter les amis, & s'il est sur-tout une époque où une semblable accusation ne puisse pas frapper sur elle, sans douic c'est l'année 1793.

Alors le peuple souverain de Ceneve avoit renversé son ancienne aristocratie, si long-tems protégée contre lui par le despotisme français; alors l'égalité avoit été proclamée à Geneve; alors Geneve avoit une constitution purement

Si les considérations de l'intérêt particulier d'une nation pouvoient être mises à côté de la puissance de ses prin-cipes, vous sentez que l'intérêt de Geneve lui auroit. constamment défendu de persécuter ses artistes & de les forcer à s'éloigner d'elle.

Le vous prie, citoyen représentant, de vouleir bien

me faire une réponse, & de m'autoriser à la rendre publique à la suite de ma lettre.

Signé, REYBAZ.

Le représentant du peuple Boissy, au citoyen Reybaz, ministre de la république française.

Paris, le 11 pluvièse, an 3°. de la république française.

Le gouvernement de la république de Geneve, citéyen, m'a readu justice quand il a pense que ce n'étoit pas velontairement que y'avois fait porter sur Geneve une inculpation que je suis bien convaincu qu'elle ne mérite ras, du moins quant à l'époque dont j'ai parlé (l'année 1793).

Je savois que l'ancienne aristocratie genevoise traitoit mal les amis de la liberté. Je ne pouvois oublier sur-tout que le patriote Auzieres, maintenant l'un des coopérateurs de la manufacture de Besançon , avoit été exilé de sa patrie il y a plusieurs années, & réduit à recevoir un asyle de la bienfaisance de Voltaire. Ce souvenir qui s'est trouvé séparé, dans ma pensée, du souvenir de votre révolution, m'a fait unir , dans mon rapport , Geneve à Neufchatel & à Londres. Le reproche fait à Geneve , comme aux deux autres gouvernemens dont je parle, étoit donc juste, Pépoque seule ne l'étoit pas. Il n'y a donc de ma part qu'une inadvertence, mais cette inadvertence peut donner lieu à une erreur que je m'empresse de prévenir.

Je déclare avec plaisir que ce n'est pas de Geneve libre, de Geneve régénérée que j'ai voulu parler, mais seulement

de ses anciens oppresseurs.

Vous pouvez, citoyen, donner à ma lettre la publicité que vous jugerez convenable. Salut & fraternité.

Signé, Boissy.

CONVENTION NATIONALE.

Séance du 17 pluviôse,

(Dans la séance d'hier soir, on a procédé par la voie de l'appel nominal au renouvellement du burcau, Le citoyen Barras a été élu président. Les nouveaux secrétaires sont : Laurens, Ysabeau & Bion.)

Il n'est pas de jour où l'on ne dévoile à la convention quelque nouveau forfait des tyrans qu'elle a abattus le 9

thermidor ou de leurs bourreaux.

Jean-de-Brie écrit de Carpentras : il trace l'épouvantable tableau de la misere où se sont trouvés réduits les malheuseux habitans de Bédmoin ; manquant de pain, de vêtemens, de tout ; il a fait ce qu'il a pu pour adoucir leurs maux; au nombre de ceux à qui il a fait distribuer des secours, se trouve une vicille & pauvre femme qui s'est cassée le bras pour être tombée en voyant fusiller son mari; ce n'est pas, dit le représentant, le seul exemple de cette espece.

L'assemblée a plusieurs fois frémi à ce récit.

On a demande l'approbation des mesures prises par

Jean-de-Brie.

Dumont a pensé que l'assemblée devoit se prononcer d'autant plus positivement, qu'il falloit une fois pour toutes bien prouver aux buveurs de sang, aux lions endormis, qu'ils ne reproduiront pas leur atroce système, quoiqu'ils n'en aient pas encore perdu l'espérance : Dumont dit que c'est pour nous ramener aux jacobins qu'on excite des mouvemens depuis quelques jours; toute la différence, s'est qu'en substitue des jacebins poudrés aux jacebins erasseux.

Dumont est applaudi , & la proposition décrétée, sins que l'insertion au bulletin.

On lit ensuite une lettre des administrateurs du district

de Mayenne, en date du 11 pluvièse.

Après avoir félicité la convention sur les principes qui la guident invariablement, & en faveur desquels dépose si puissamment la continuité de nos succès, ces administrateurs, lui font passer une lettre circulaire, écrite le premier plaviose de l'an 2°., par l'accusateur public pres la commission militaire & révolutionnaire de leur département : elle est bien propre à faire connoître les agens pu système de terreur, & de ceux qui gouvernoient alons la France. La voici :

Laval, le 1er pluvièse, l'an 2e.

1

vios

gées L'ai

0

Pos

la f

noi

pos

Veen

aux

enl

int

607

mi

ch

an

L'accusateur-public près la commission militaire et ré-volutionnaire du département de la Mayenne, aux municipalités et comités de surveillance dans toute l'étendue du département.

CITOYENS,

« Ils sont passés ces tems de modération & d'insouciance, où vous laissates les ennemis de la patrie tranquillement vaguer sur le sol de la liberté : la justice nationale est à l'ordre du jour pour faire tomber la hache de la loi sur la tête des traîtres & des parjures. Ranges dans cette classe les tolérans, les fanatiques, les royalistes & autres aristocrates que la république met hors

de son sein. n Sur ce fondé & en vertu des pouvoirs qui me sont délégues, je vous déclare que pas une commune n'existe qui ne contienne de ces monstres. Toute municipalité on comité de surveillance qui ne fera pas traduire à la maison d'arrêt de son district des sousés, & qui ne feroit pas entendre contre chacun d'eux au moins deux témoin de leurs dires ou actions, sera répatée les recéler ou les favoriser, &, par ce fait, se trouvera à ma diligence, de jour ou de nuit, incarcérée sur mon réquisitoire.

" Purgeons, républicains, & n'épargnons rien ; le salut de la patrie l'exige impérieusement ; vorre propre liberté

veus en fait un devoir.

« Vous consignerez la présente sur vos registres, & vous en accaserez la réception au district de votre arrondissement; & nous, nous promenerons la guillotine re-volutionnaire sur les lieux où votre vigilance aura traduit les coupables ».

Salut & fraternité.

Signé, Voteber, accusateur public.

Il seroit difficile de peindre l'horreur qu'a jetée dans l'assemblée ce monument d'une tyraunie dont les assalu du monde n'offrent & n'offriront , il faut l'espérer , james d'exemple.

L'assemblée a décrété le renvoi au comité de sûret

générale.

Un membre, en parlant sur cette lettre, cite le fait sui vant: D'Autichamp, l'an des chefs des rebelles, avoit ét pris ; il devoit, aux termes des décrets, être traduit Paris ; il fut guillotiné sur les lieux : en mit ensuite sa té dans de l'esprit de vin , & on l'exposa sur la porte de

L'epinant invoque des mesures séveres contre les auteur de pareilles atrocités, contro les voleurs, les dilapidateur Qui, s, écrie Thibaut, contre tous ces volears, ces égot geurs qu'on appelle anjourd'hui les patriotes persécutes